

Lettre d'information

du PAPI Verse

Programme d'Actions et de
Prévention des Inondations



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

« Les diagnostics inondation : des outils utiles à la prévention »

Avricourt
Beaugies-sous-bois
Beaulieu-les-Fontaines
Beaumont-en-Beine
Beaurains-les-Noyon
Berlancourt
Bussy
Campagne
Candor
Catigny
Crisolles
Ecuville
Flavy-le-Meldeux
Fréniches
Frétoy-le-Château
Genvry
Golancourt
Guiscard
Guivry
Lagny
Le Plessis-Patte-d'Oie
Maucourt
Morlincourt
Muirancourt
Noyon
Ognolles
Pont-l'Évêque
Porquericourt
Quesmy
Salency
Sempigny
Sermaize
Vauchelles
Villeselve



« inondations du 8 juin 2007,
à Guiscard » © Agnès Briançon

Les grands travaux prévus dans le cadre du PAPI Verse sont très attendus, toutefois ces projets sont longs à réaliser. En parallèle, le PAPI Verse comprend d'autres actions à une plus petite échelle, qui permettent d'apporter leur part de solutions rapidement. C'est le cas des diagnostics de

vulnérabilité à l'inondation qui permettent de préconiser des travaux pour protéger le bâtiment ou pour revenir le plus rapidement possible à un état normal après une crue. Une première tranche de diagnostics a été réalisée fin 2015 sur la pharmacie, des bâtiments publics de Guiscard et les

logements sociaux de l'OPAC de l'Oise. Une seconde tranche sera réalisée en 2016 sur les habitations particulières de l'ensemble des communes de la Verse. Les propriétaires d'habitation intéressés sont invités à contacter l'Entente Oise-Aisne pour mettre en place cette démarche.



Guiscard

Le diagnostic du gymnase réalisé
PAGE 2



Joël Cottart

Maire de Berlancourt
PAGE 4



Jean-Luc Poette

Président du SIAE Verse
PAGE 4

Actualités

Diagnostics de vulnérabilité réalisés sur Guiscard et Noyon

Plusieurs diagnostics de vulnérabilité ont été réalisés en automne 2015. Cette première tranche de diagnostics concernait les activités économiques, les établissements recevant du public ainsi que les logements sociaux de l'OPAC de l'Oise.

Logements sociaux

19 diagnostics inondation ont été réalisés par la société Examo sur les logements sociaux à Guiscard et Noyon grâce à un partenariat avec l'OPAC de l'Oise. Lorsque plusieurs logements présentaient la même typologie et avaient un niveau de risque d'inondation identique, un seul de ces logements a été diagnostiqué. Ainsi ces 19 diagnostics pourront servir à une trentaine de logements. Quelques diagnostics n'ont pas pu être réalisés à cause de difficultés rencontrées pour contacter les locataires. Pour chaque logement, le diagnostic liste les travaux à réaliser pour réduire les dommages en cas d'inondation et permettre à l'habitant soit de rester dans son logement soit d'y revenir le plus rapidement possible après la crue, en limitant le dommage. Quelques exemples de travaux conseillés dans le diagnostic : remplacement des portes en bois par du PVC, clapet anti-retour, ...



Etablissements recevant du public

4 établissements recevant du public ont été diagnostiqués à Guiscard : l'école publique du centre, la salle multifonctions, le gymnase et la Poste. Deux diagnostics n'ont pas pu être réalisés : celui de la gendarmerie, dû à une absence de réponse, et celui de l'école privée Sainte-Philomène, en raison du refus du diocèse de Beauvais de donner suite à la demande de l'Entente Oise-Aisne.



Gymnase de Guiscard,
un ERP diagnostiqué
© Rodolphe Guillois - EXAMO

Activités économiques

Les diagnostics des activités économiques sont destinés aux entreprises du centre-bourg de Guiscard (place Magny et alentours), qui ont subi les inondations de 2007. Ces diagnostics, basés sur le volontariat, sont toujours proposés à l'heure actuelle. Un seul diagnostic a été réalisé en 2015 à la pharmacie de Guiscard.

« 19 diagnostics inondation ont été réalisés »

Les diagnostics seront étudiés par les parties concernées afin de définir les différents travaux à réaliser et envisager les modalités d'aides financières.

Un pluviomètre posé !



pluviomètre posé à Beines

Un pluviomètre a été posé début janvier sur le secteur de Beines (Guiscard). Ce pluviomètre permettra de connaître la pluviométrie du secteur de la Verse de Guivry et, prochainement, d'alerter la population en cas de dépassement d'un seuil d'alerte.

Le second pluviomètre pourrait être posé sur un bâtiment communal de Beaugies-sous-Bois. Il permettrait de collecter des informations sur le secteur de la Verse de Beaugies.



Actualités

Diagnostiques de vulnérabilité des habitations particulières

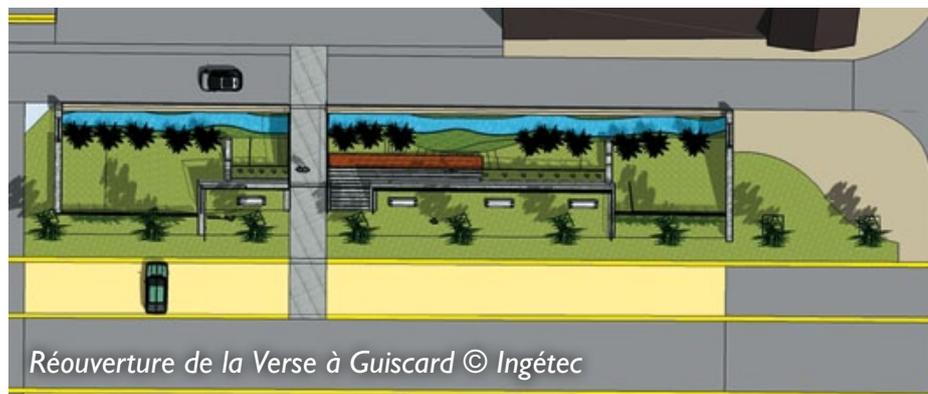
Les travaux engagés dans le cadre du PAPI Verse vont permettre de diminuer fortement les impacts d'une inondation comme celle de juin 2007. Toutefois, si un tel événement venait à se reproduire, certains secteurs seraient de nouveau inondés.

C'est pourquoi les pouvoirs publics proposent de réaliser un diagnostic des habitations **exposées**. Celui-ci permet, à partir d'une hauteur d'eau possible dans l'habitation, d'évaluer le coût des dommages engendrés et d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre. Le diagnostic se traduit par une visite de l'habitation réalisée par un spécialiste. Un rapport est alors rédigé où figurent les préconisations de travaux pour réduire l'exposition des biens. Le prix d'un diagnostic est d'environ 450 €*. Une répar-

ation financière est proposée comme suit : Etat (50%), Entente Oise-Aisne (20,2%), commune (9,8%), particulier (20%). Il reste donc à la charge du particulier environ 90 €. Le particulier décide librement des travaux qu'il souhaite mettre en œuvre et peut recevoir jusqu'à 80% d'aide suivant l'efficacité des actions retenues. Les diagnostics seront réalisés à partir de juin 2016. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà prendre contact avec l'Entente Oise-Aisne (03-44-38-83-83 ou entente.oiseaisne@orange.fr) qui lancera les démarches administratives (demande de subvention, consultation des entreprises, ...) au premier semestre de 2016.

*Le prix définitif dépendra de la consultation qui sera menée au premier semestre 2016.

La réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard



La réouverture de la Verse comprend plusieurs types de travaux : réfection de ponts, réaménagement des berges du cours d'eau... L'ensemble de ces travaux engendrerait une élévation du niveau d'eau en crue sur certains secteurs à l'aval de Guiscard. L'ouvrage de régulation des crues de Muirancourt permettra notamment d'éviter cet impact. C'est pourquoi, il a été prévu de réaliser les travaux de réouverture de la Verse après la mise en service de l'ouvrage de Muirancourt.

La commune de Guiscard ayant souhaité avancer le démarrage des travaux de réouverture de la Verse, il a été demandé au bureau d'études Ingétec de lister les travaux qui pourraient être réalisés dans Guiscard avant la mise en service de l'ouvrage de Muirancourt sans aggraver les niveaux d'eau à l'aval.

Ces éléments ont été évoqués lors des réunions du comité technique et du comité de pilotage du PAPI Verse les 25 février et 25 mars.

Brèves

Réunions publiques

Deux réunions publiques se sont tenues à Noyon et Muirancourt en décembre 2015. Le projet des ouvrages de régulation des crues a été abordé aux deux réunions tandis que le projet d'aménagement du ru de la Fontaine Caboche était présenté à Muirancourt et les protections rapprochées du quartier Saint-Blaise à Noyon.

Un stagiaire à Guiscard

Un stagiaire sera présent sur la commune de Guiscard, entre mars et août 2016 pour réaliser le plan communal de sauvegarde (document d'organisation de gestion de crise) et le document d'information communal sur les risques majeurs de la commune.

Analyses des pollutions sur le ru de la Fontaine Caboche

L'étude de définition des aménagements se poursuit sur les affluents de la Verse. Une étude des pollutions au niveau du ru de la Fontaine Caboche à Muirancourt est en cours, afin d'estimer l'impact de l'ancienne station d'épuration sur le cours d'eau.

Arrêté préfectoral pour Buchoire

L'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général a été signé par le préfet de l'Oise en janvier 2016. Les travaux sur le site de Buchoire (ouvrage en gabions de lutte contre les coulées de boue) pourront donc être réalisés dans le courant de l'été.

Plan de Prévention du Risque inondation de la Verse

Le règlement est en cours de rédaction par plusieurs groupes de travail qui collaborent avec les services de l'Etat.

▣ La parole à...

Joël Cottart, Maire de Berlancourt

« Les attentes des habitants sont fortes »

Entente Oise-Aisne : Quelles sont vos attentes pour une bonne intégration d'un ouvrage d'écrêtement des crues sur votre commune ?

Joël Cottart : Limiter l'impact des crues de la Verse et rassurer les riverains. Les inondations, particulièrement des sous-sols, sont un problème récurrent à Berlancourt. En 2007, les rez-de-chaussée ont été fortement touchés. J'ai remarqué que les crues durent souvent très peu de temps et que la

Verse revient vite dans son lit. Écrêter par un ouvrage la montée de l'eau durant trois ou quatre heures devrait solutionner le problème.

EOA : Et quelle est l'attente des habitants de Berlancourt ?

Joël Cottart : Les attentes des habitants dont les logements sont situés le long de la Verse sont fortes. Les inondations de 2007 ont amplifié leur crainte. Pendant les orages et les



Joël Cottart,
maire de Berlancourt

épisodes de fortes pluies, ils scrutent immédiatement le niveau de la Verse. On ressent une grande anxiété. Ils craignent à chaque fois inondations et dommages. Il faut avant tout les tranquilliser.

Lors des inondations de 2007, environ une quinzaine d'habitations ont été touchées à Berlancourt. La crue est arrivée pendant la nuit et a surpris les habitants.

Jean-Luc Poette, Président du SIAE Verse

(Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien des cours d'eau et fossés du bassin versant de la Verse)

« Le syndicat sert de liaison avec la population »

Entente Oise-Aisne : Après bientôt deux ans de travail sur le PAPI, comment s'articulent les interventions de l'Entente et du syndicat ?

Jean-Luc Poette : Le syndicat et l'Entente travaillent ensemble depuis plus de 2 ans. En effet, l'Entente était déjà présente auprès du syndicat durant l'étude réalisée après la crue de 2007 (étude réalisée entre 2009 et 2012). Cette coopération s'est poursuivie dans le cadre du PAPI, porté par l'Entente Oise-Aisne à la demande des élus locaux. Actuellement, nous avons terminé une étude sur l'érosion des berges de Sempigny et Pont-l'Évêque. Il s'agit d'un gros projet puisqu'un risque d'effondrement des berges et de la voie communale est présent sur le secteur. Les travaux pourraient commencer en 2016 si la mairie de Sempigny arrive à signer rapidement le compromis de vente pour une parcelle sur laquelle des travaux sont prévus. Le rachat de la parcelle est à la charge de la commune de Sempigny, toutefois l'ASA de la Verse (association de propriétaires riverains) apporte une aide à celle-ci. Nous comptons sur l'Entente pour suivre les travaux et apporter un soutien technique au syndicat.

EOA : En dehors du projet de Sempigny et Pont-l'Évêque, pouvez-vous nous parler d'autres projets sous maîtrise d'ouvrage du syndicat dans le cadre du PAPI ?

Jean-Luc Poette : Le principal projet sous maîtrise d'ouvrage du syndicat est la renaturation en amont et en aval de la réouverture de la Verse de Beaugies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage conjointe avec la commune de Guiscard. Ce projet est en cours et une réunion prochaine avec les services de l'État permettra de définir clairement le calendrier des travaux. Toutefois, le syndicat a d'autres projets que ceux inscrits au PAPI, ainsi un projet de restauration de la rivière Mèze et l'entretien annuel de la Verse sont prévus cette année. Le syndicat va inscrire au budget de 2016 une part financière pour l'ensemble de ces projets.

Mais le syndicat n'est pas seulement maître d'ouvrage de certains projets du PAPI Verse. En effet, il assiste également l'Entente Oise-Aisne pour l'ensemble de ces projets. Le syndicat sert de liaison entre les riverains, les exploitants et les services de l'Entente. La concertation est plus facile quand les gens connaissent leur interlocuteur.



Jean-Luc Poette,
Président du SIAE Verse